

Mémo Veille- Méthodologie de mise en œuvre



rappel, une information de qualité est (1) :

- **actuelle** : validité de l'information à une date donnée,
- **disponible** : accessible pour les utilisateurs qui en ont besoin et en TEMPS UTILE,
- **efficente** : le rapport (coût/utilité) de l'information doit être satisfaisant,
- **fiable** : le degré maximum de fiabilité étant la certitude,
- **objective** : décrit la réalité et non la vision d'une réalité,
- **pertinente** : répond aux besoins de l'utilisateur,
- **précise** : selon les besoins de l'utilisateur,
- **traçable** : on doit pouvoir déterminer sa source et son mode d'obtention.

cadrage de la veille (2) :

- définition du thème de la veille,
- délimitation du thème étudié,
- ciblage du public concerné par la diffusion,
 - ✦ De quelle information s'agit-il ?
 - ✦ A qui est destinée l'information ?
 - ✦ Quand l'utilisateur a-t-il besoin de cette information (fréquence, etc.) ?
 - ✦ Quel est le degré de variabilité de cette information (périodicité de mise à jour) ?

Cette phase se conclue par le choix d'externaliser ou non la veille informationnelle, au regard des moyens à mettre en œuvre pour la réaliser.

Veille internalisée (3)

Quand la veille est réalisée en interne, il faut procéder au choix (collecte, avec notamment la détermination des mots-clés à retenir pour la veille) et à l'évaluation des sources d'information (« sourcing » y compris en provenance des réseaux et media sociaux) : ○ il est indispensable d'évaluer notamment le degré de fiabilité de la source, ○ de vérifier l'adéquation des informations au regard du ciblage (degré de pertinence), ○ de mesurer le degré de la qualité (est-elle exhaustive ? actuelle ? ...).

- Choix et paramétrage des outils de veille ou à défaut organisation à mettre en œuvre (collecte – traçabilité & versionning – diffusion y compris lorsqu'elle est externalisée).

La synthèse de ces étapes peut se matérialiser par exemple sous forme de tableau :

Source	Description / Contenu	Degré de fiabilité	Outil (collecte et diffusion et modalités distinctes)

Veille externalisée (4)

L'achat d'une prestation de veille auprès d'un opérateur spécialisé permet :



- De disposer d'une expertise en termes d'évaluation des sources d'informations,
- De mettre en place un circuit informationnel pérenne,

- De gagner un temps considérable en recherche et analyse, et de se limiter à consulter une information synthétique et ciblée,
- De ne pas avoir à maîtriser un outil de collecte et de diffusion de l'information.



Exemple : Les cabinets d'expertise comptable achètent les services de veille de revues spécialisées. On peut citer la Revue fiduciaire, les Editions Tissot etc.

Agrégateurs de flux (ou de fils) RSS


(Really Simple Syndication : mises à jour d'un site web. Un lecteur ou un agrégateur de flux RSS permet de consulter une information ciblée provenant d'une multitude de sources) :

<p>Netvibes (https://www.netvibes.com/fr) : tableau de bord personnel pour consulter ses réseaux sociaux, recevoir des alertes d'actualité ou lire des articles sur des sujets précis.</p>	
<p>Feedly (https://feedly.com/i/welcome ou en extension de Firefox)</p>	


Outils de curation (collectionner, agencer et partager les contenus les plus intéressants) :

<p>Pearltrees (https://www.pearltrees.com/)</p>	
<p>Scoop.it (https://www.scoop.it/)</p>	

Réseaux sociaux (réseaux et...)

<p>Tweetdeck (https://tweetdeck.twitter.com/ version en ligne) : outil permettant une curation régulière des tweets contenant un mot-clé spécifique.</p>	
---	---

Moteurs de recherche avec alertes automatisées

<p>Google Alertes (https://www.google.com/alerts?hl=fr&gl=)</p>	
---	---